

PROJECTEUR HALOGÈNE 100W

PROJECTEUR HALOGÈNE 100W



PROJECTEUR HALOGÈNE 100W

1. DESCRIPTION

1.1 Les projecteurs extra plats KRIPSOL sont construits en ABS injecté de couleur blanche, matériau inaltérable aux agents physiques et chimiques. Le verre de lampe est en polycarbonate transparent.

1.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Le projecteur extra plat KRIPSOL est conçu pour être utilisé avec une lampe halogène de 100 watts.
- Il doit être immergé en eau douce ou légèrement traitée.
- Nous conseillons de ne pas l'installer à plus de 1,5 m de profondeur.
- Le degré de protection du projecteur est IP68. Tension de sécurité 12 V (courant alternatif).
- Le projecteur suit les normes internationales de sécurité CEI 60598 - 2 - 18 : 1993 (Luminaires pour piscines et usages analogues).
- Ce projecteur est un récepteur électrique classe III (S/RBT.MI BT 031, PTO 1.2).
- Le fabricant n'est pas responsable de montages, installations, mises en service, manipulation ou incorporation de composants non réalisés par lui.

2. GÉNÉRALITÉS

2.0 INTRODUCTION

Ce manuel contient les instructions nécessaires à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance du projecteur extra plat KRIPSOL pour piscines. Pour obtenir les performances indiquées par le fabricant sur les feuilles de caractéristiques, il faut que soient suivies correctement toutes les recommandations données dans ce manuel.

Cela permet de travailler avec un équipement sûr et durable.

Le fournisseur de l'équipement fournira à l'utilisateur les renseignements complémentaires dont celui-ci aura besoin.

2.1 SIGNES DE SÉCURITÉ DANS LE MANUEL D'INSTRUCTIONS

Les instructions qui se réfèrent aux risques pour les personnes, seront accompagnées des deux symboles suivants :

Attention
Danger en
Général



Norme DIN
4844-W9

Attention
Danger de
décharge électrique



Norme DIN
4844-W8

D'autres instructions rattachées au fonctionnement de l'équipement et dont le non respect peut nuire physiquement, sont accompagnées de l'inscription :

ATTENTION

2.2 RESPONSABILITÉ

Le non respect des instructions données par le fabricant dans ce manuel pour le choix, le maniement, l'installation, la mise en marche et la maintenance de l'unité, relève le fabricant ou le distributeur de toute responsabilité pour accidents éventuels causés aux personnes ou dommages causés au reste des installations, et entraînera la perte de la garantie.

PROJECTEUR HALOGÈNE 100W

**3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES
RELATIVES A LA SÉCURITÉ DE
L'UTILISATEUR****3.1**

La sécurité du service du projecteur fourni ne pourra être garantie que si son usage correspond à ce qui est indiqué sur les schémas. Les conditions et limites de travail indiquées dans ce manuel (chapitre 1.2 - Caractéristiques techniques, et 5.4 - Avertissements) ne devront jamais être dépassés. Il est obligatoire de respecter les dispositions des Normes de Sécurité en vigueur dans chaque pays.

3.2

Assurez-vous que le projecteur sélectionné correspond bien à l'application à laquelle il est destiné, et que son état, son installation, sa mise en marche et son usage postérieur sont corrects. Voir chapitre 1.2 (Caractéristiques techniques).

3.3

Les opérations d'installation, de réparation et de maintenance seront toujours réalisées avec le projecteur débranché du réseau d'alimentation électrique.

3.4

Tant que le projecteur est en fonctionnement, il ne peut pas être déplacé, ni sa position corrigée. Ces opérations se feront toujours lorsque le projecteur sera débranché du réseau électrique.

3.5

La commande des éléments électriques de connexion - déconnexion ou sécurité ne peut se faire en présence d'humidité. Veiller spécialement à ce qu'il n'y en ait ni sur les mains de l'opérateur, ni sur ses chaussures ni sur des surfaces de contact.

3.6

Les pièces détachées nécessaires seront les pièces originales du fabricant ou celles qu'il recommande. L'utilisation d'autres pièces, ou de pièces originales rectifiées par des tiers, n'est pas permise et relève le fabricant ou le distributeur de toute responsabilité.

PROJECTEUR HALOGÈNE 100W

4. EMBALLAGE, TRANSPORT ET STOCKAGE

4.1

ATTENTION

Le fabricant fournit l'équipement protégé par l'emballage adapté, afin qu'il ne subisse aucun dommage lors de son transport ou de son stockage, qui empêcherait de l'installer ou de le faire fonctionner correctement.

4.2

ATTENTION

L'utilisateur, à la réception de l'équipement, vérifiera d'abord les points suivants :

- État de l'emballage extérieur ; s'il présente des signes de détérioration importants, le signaler formellement à la personne qui effectue la livraison.
- État du contenu ; si celui-ci présente des dommages qui empêchent éventuellement son fonctionnement correct, le communiquer, formellement aussi, au fournisseur dans un maximal de 8 jours après la réception.

4.3

ATTENTION

Les conditions de stockage seront telles qu'elles garantiront le bon état de conservation de l'équipement.

Nous signalons, en raison de son importance spéciale, qu'il faut éviter des ambiances humides accusées ou d'autres où il pourrait se produire des changements brusques de températures (condensation).

5. INSTALLATION ET MONTAGE

5.1 EMBLACEMENT

ATTENTION

Les projecteurs extra plats KRIPSOL offrent diverses possibilités d'installation :

- **Modèle PEH 100.C**, pour piscines en béton déjà construites, à fixer directement au mur à l'aide de chevilles et de vis, le câble restant à l'extérieur (voir fig.1A, page 23).
- **Modèle PEH 101.C**, pour piscines en béton de nouvelle construction où déjà construites, à fixer à l'aide de traversées avec le raccord de connexion de 2" inclus (voir fig. 1B, page 23).
- **Modèle PEL 100.C**, pour piscines préfabriquées en polyester ou liner, à fixer par vissage (voir fig. 1C, page 24).
- **Modèle PEL 101.C**, pour piscines préfabriquées en polyester ou liner, à fixer par vissage sur des pièces spéciales incluses avec le projecteur (voir fig. 1D, page 24).

PROJECTEUR HALOGÈNE 100W

5.2 MONTAGE

Veiller particulièrement à la position du projecteur lors de sa fixation au mur. L'ancrage du spot (pièce n°14, pages 29 à 32) sera fixé en tenant compte que la rainure du câble doit être placée dans le bas à gauche, comme le montre la figure 2.

La distance conseillée pour l'installation du projecteur sera de 500 à 700 mm par rapport au niveau de l'eau (voir fig.3).

Le projecteur est livré dans son emballage et dérouler le câble enroulé dans son logement.

Pour extraire l'ancrage du projecteur (pièce n°14), procéder de la manière suivante :

- 1 - Extraire le projecteur de son emballage et dérouler le câble.
- 2 - Libérer la partie intérieure, en faisant tourner l'enjoliveur dans le sens des aiguilles d'une montre.
- 3 - Lâcher l'ancrage, pièce n°14, en le fixant au mur.
- 4 - Suivre ensuite les marches indiquées sur les figures 1 à 3.
- 5 - Avant d'installer définitivement le projecteur, vérifier manuellement que le bouchon hexagonal n°11 (presse étoupe) est bien fixé et qu'il est étanche, après avoir enroulé le câble en trop dans son logement (entre le mur et l'étoile), selon les figures 4.
- 6 - Placer l'enjoliveur sur le verre de lampe, selon fig. 5 et l'ancrer en le faisant tourner dans le sens FERMER, selon la fig. 6.

5.3 DÉMONTAGE

Pour remplacer la lampe, extraire le verre en faisant tourner l'enjoliveur dans le sens OUVRIER, comme indiqué sur la fig.6.

Une fois que le verre de lampe sera démonté, dérouler de son logement le câble en trop pour le placer sur le bord de la piscine, selon la fig.7, et laisser à découvert les vis qui fixent le verre. Les extraire selon la fig.8. On peut alors remplacer la lampe. Ne pas oublier puisqu'elle est halogène, de ne pas toucher avec les doigts sans protection.

5.4 AVERSTISSEMENTS**ATTENTION**

- 1 - Les personnes qui installent ou manipulent les projecteurs doivent posséder la qualification correspondante et la connaissance de la norme IEC 364-7-702 : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DANS L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS. INSTALLATIONS SPÉCIALES PISCINES.
- 2- Ne pas manipuler le projecteur lorsqu'il est sous tension.
- 3 - Ne pas allumer le projecteur hors de l'eau.
- 4 - La tension que reçoit la lampe ne doit pas dépasser 12 V.
- 5 - Ne pas utiliser une lampe différente de celle de référence KRIPSOL (LP 100.C)